Faciliter le recours aux eaux non conventionnelles

Dossier de

de /> la rédaction de H2o November 2023

Le CGAAER, l'IGEDD et l'IGAS dressent conjointement un état des lieux de la réglementation applicable à la valorisation des eaux non conventionnelles ainsi que des textes en préparation, font l'inventaire des projets en cours d'instruction dans les territoires en pointant les difficultés rencontrées et recensent les réalisations en service et les prescriptions techniques auxquelles elles sont soumises. Ils formulent 16 recommandations et soulignent plusieurs points d'attention et conditions de réussite.

CGAAER